

Les crédits

et que nous devons, au contraire, raviver cette volonté politique qui nous permettra de sauver notre pays.

À ceux qui voudraient nous mener à la séparation comme des somnambules, en faisant fi de la crise constitutionnelle pour ne s'attacher qu'à nos difficultés économiques, je dis qu'une économie forte et une Constitution forte vont de pair. Le Canada ne peut être prospère à moins d'être complet, c'est-à-dire d'englober le Québec.

• (1250)

Il ne peut non plus être complet sans une révision fondamentale de la façon dont les pouvoirs sont partagés dans ce pays.

Parce qu'il a été conçu au XIX^e siècle, notre système ne répond pas à tous les besoins du XXI^e siècle. Nos structures et nos institutions actuelles ne sont pas adaptées à notre nouvelle réalité.

Le fédéralisme est un système complexe conçu pour des réalités complexes. Lorsque la situation change, il doit en être de même des mécanismes de notre système. Nous devons revoir notre façon de penser. Nous devons trouver une nouvelle formule constitutionnelle pour le Canada. Plus que la plupart des autres pays, le Canada est le résultat de la ténacité de ceux qui l'habitent. Nous avons formé une nation malgré nos différences géographiques, linguistiques et culturelles, et en dépit de la proximité, au Sud, d'un voisin très puissant.

La grande majorité des Canadiens ne veulent pas détruire le Canada; ils veulent le reconstruire. La grande majorité des Québécois veulent se joindre au Canada, dans une confédération renouvelée.

Les Québécois présentent leurs idées d'une façon très cohérente et très détaillée. Le reste du pays prend lentement conscience de l'éventail des changements possibles. Nous pouvons ne pas aimer les propositions du rapport Allaire. Mais nous pouvons présenter des contre-propositions. Pourquoi ne pas en profiter pour examiner d'autres sources d'insatisfaction? Pour réussir, nous devons envisager nos objectifs de façon réaliste, et concevoir un processus efficace et ouvert.

Malheureusement, le premier ministre a agi comme un amateur lors des dernières négociations constitutionnelles. Malheureusement, le premier ministre a déjà recommencé à agir secrètement, et c'est ce qui a entraîné l'échec des dernières négociations.

Le député ministériel m'accuse d'utiliser des tactiques indignes. Je dois lui dire que j'ai beaucoup souffert et que mon parti a beaucoup souffert depuis quelques années en

raison de la position constitutionnelle que j'ai adoptée, mais c'est la position à laquelle je crois. Je crois aussi depuis tout ce temps que si le premier ministre avait écouté le Parlement du Canada, et si le premier ministre avait suivi le processus de modification de la Constitution pour répondre aux cinq conditions du Québec, nous aurions maintenant un cadre constitutionnel plus solide et plus équilibré et nous n'aurions pas amené le pays au bord de la séparation.

Une voix: Bravo!

Mme Copps: Dans la vie, on ne trouve jamais ni la perfection ni rien qui soit totalement immuable. L'une des choses que j'ai apprises en politique, c'est qu'en écoutant ceux qui ont l'impression de n'avoir aucun pouvoir et en leur donnant voix au chapitre, nous pouvons arriver à concevoir pour tous un produit, une Constitution et un cadre de travail qui soient plus solides et plus équilibrés. C'est de toute évidence ce que les nouvelles négociations constitutionnelles doivent rechercher.

Je crois que c'est l'intention de la résolution du NPD, mais parlons de la résolution dans sa forme actuelle.

[Français]

La résolution, telle que présentée est confuse et surtout incomplète. En effet, au point n° 7, elle prévoit une seule condition, soi-disant et je cite: «désir de rester à l'intérieur d'une fédération canadienne renouvelée» comme la seule condition pour un Canada.

Cela n'a aucun sens, monsieur le Président, parce que le Canada ne peut être qu'une carapace. Le Canada et la nouvelle fédération devront être basés sur des principes plus élargis, plus approfondis. On ne veut pas d'un Canada inconditionnel, si le Canada ne répond pas aux besoins d'égalité, de justice et de toutes formes de connaissances qu'on a reconnues depuis 124 ans.

C'est pourquoi, monsieur le Président, nous apportons un amendement très sérieux à la motion néo-démocrate. Jean Chrétien, le seul chef du parti fédéral qui a eu le courage de présenter un mémoire à la Commission Bélanger-Campeau a expliqué quelles étaient les conditions pour un vrai Canada. . .

M. Charest: N'ouvre pas trop la porte, Sheila!

Mme Copps: . . . un Canada renouvelé, et je cite: «Un nouveau Canada doit permettre l'expression de nouveaux équilibres au sein de la Fédération. La clé de la réforme constitutionnelle est le partage de pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement. L'objectif recherché doit être une répartition fonctionnelle des pouvoirs